

## CONTRAT DE LOCATION

loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

modifiée par la loi n° 94-624 du 21 juillet 1994 et par la loi n° 2002-73 du 18 janvier

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M.....

Né le..... à .....

Demeurant.....

représenté

par.....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE BAILLEUR, d'une part

et l'association.....

Représenté par son président.....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE LOCATAIRE, d'autre part.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit, le bailleur louant les locaux et équipements ci-après, désignés, au locataire qui les accepte aux conditions suivantes. Le locataire déclare bien connaître les lieux loués pour les avoir visités.

### DÉSIGNATION

Appartement/maison individuelle  
sis à 537 Rue de la frontière 0440 Champagnon

Bâtiment ..... étage..... porte.....

consistance des locaux.....

Appartement de 102 m<sup>2</sup> comprenant 3 chambre  
cuisine, parquets à bois

plus cave n°..... parking n°..... garage n°.....

chauffage : ~~collectif~~/individuel

eau chaude : ~~collective~~/individuelle

équipements communs : antenne TV - interphone - gardien - ascenseur - vide ordure

### DESTINATION DES LOCAUX

HABITATION EXCLUSIVEMENT

HABITATION ET EXERCICE de la profession de Appartement....., sous réserve de l'obtention par le locataire des autorisations administratives nécessaires et celui-ci s'interdisant d'exercer dans les lieux une activité industrielle ou commerciale.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

### Durée

Le présent contrat est consenti pour une durée de 3 ans commençant à courir le 1/01/2018 et se terminant le 1/01/2021 sous réserve de reconduction ou de renouvellement.

### Loyers et charges

Le loyer est payable mensuellement/trimestriellement d'avance au domicile du bailleur ou de son mandataire.

Le montant du loyer initial est fixé à la somme de (en toutes lettres) sept cents cinquante euros

plus les taxes récupérables (droit au bail) et une provision sur charges initiales de (en toutes lettres) .....

Il est rappelé que la provision sur charges est révisable chaque année en fonction des dépenses réelles.

Le loyer sera automatiquement révisé le 5 de chaque année pour tenir compte de la variation de la moyenne des 4 derniers indices trimestriels du coût de la construction publiés par l'INSEE. Le dernier indice connu est celui du ..... trimestre et s'élève à .....

### Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie est fixé à la somme de (en toutes lettres)

sept cents cinquante euros correspondant à 2 mois de loyer.

### Clause de travaux

Le locataire/ propriétaire exécutera les travaux ci-après décrits :

En conséquence de quoi, le loyer sera minoré/majoré (1) de (somme en toutes lettres) ..... pendant ..... mois.

### Clauses particulières

En annexe du présent contrat les parties reconnaissent avoir rédigé ou reçu :

- 1- un état des lieux dressé lors de la remise des clés
- 2- un contrat de caution solidaire
- 3- un extrait du règlement de copropriété
- 4- .....clés.

### RAYES NULS

..... mots

.....lignes

Fait à Champfontaine le .....

En 2 originaux dont un pour chaque signataire.  
(signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le bailleur

Le locataire

La caution

  
lu et approuvé

  
Lu et approuvé

